



Alors que le peuple malgache survit, que les politiciens se laissent mener en bateau par un commandant de bord incompetent, que l'équipage passe de bâbord à tribord sans direction précise, selon l'illumination des désespérés, des affaires inimaginables se réalisent pour combler un vide financier flagrant. Ce, dans le domaine rizicole, avec des arguments tellement contradictoires qu'on se demande si tous ces pieds nickelés ont suivi des études un jour. Place à une histoire de riz incroyable mais vraie de la part des dirigeants d'un pays mondialement connu pour être pauvre, mais qui usent et abusent de l'orgueil mal placé des mendiants pour s'avilir encore plus.

Conseil du Gouvernement

Palais d'Etat de Mahazoarivo



Un Conseil du Gouvernement s'est tenu ce Mardi 15 septembre 2015 à partir de 9h00 au Palais d'Etat de Mahazoarivo.

Au titre du Ministère du Commerce et de la Consommation

Adoption du projet de décret autorisant la Société LAFAZA TRADING COMPANY sise à Toamasina à exporter du riz « *Dista bio* » à destination des Etats-Unis d'Amérique.

On a constaté une flambée des cours mondiaux du riz avant 2011. Ce spectre de pénuries du riz provoquant des paniques dans plusieurs pays consommateurs a amené certains pays exportateurs tels l'Inde, le Vietnam, le Cambodge et l'Egypte à cesser l'exportation du riz.

Pour garder la stabilité du marché du riz à Madagascar, le Gouvernement de Transition a pris le Décret n°2011-122 du 07 mars 2011 pour suspendre l'exportation du riz.

Le conseil du Gouvernement de ce mardi 15 septembre 2015 autorise la «Société LAFAZA TRADING COMPANY» sise à Toamasina, d'exporter trois cent trente (330) tonnes de riz dit «*Dista bio*» à destination des Etats-Unis d'Amérique. L'autorisation est délivrée à titre exceptionnel et révocable, et cesse de plein droit dès que la quantité autorisée est atteinte.



And 5-14 Fanambarana tsy marina
Iharan'ny saziavola iray hetsy (100 000) ka hatramin'ny iray tapitrisa (1 000 000) Anary ary, raha misy famerenan-keloka, iray tapitrisa (1 000 000) ka hatramin'ny roa tapitrisa (2 000 000) Anary, na iza na iza minia mianko fanambarana tsy marina na tsy feno ahazoana fisoratana, famonoana soratra, filazana





La Gazette de la Grande Ile, Samedi 10 Novembre 2012